

LA COMMUNE, L'ESQUISSE D'UNE RÉPUBLIQUE

Spécialiste du XIX^e siècle, l'universitaire Quentin Deluermoz met en valeur, bien au-delà de l'analyse marxiste, les aspects novateurs et multiples – voire cafouilleux – de l'épisode utopique de la Commune. Un événement célébré mais imprécis, parisien mais aussi provincial, français et mondial...

PROPOS RECUEILLIS PAR GUILLAUME MALAURIE ET ÉRIC PINCAS

BÉNÉDICTE ROSCOTELLE SEUIL

HISTORIA – Les soixante-douze jours de la Commune de Paris sont de moins en moins compréhensibles. Pourtant, le mythe résiste – des mythes au pluriel d'ailleurs : le marxiste (longtemps hégémonique), le patriotique, l'internationaliste, l'autogestionnaire, mais aussi la référence à l'« ordre républicain » rétabli par Thiers... Comment expliquez-vous que cette mémoire soit, aujourd'hui, aussi vivante qu'imprécise ?

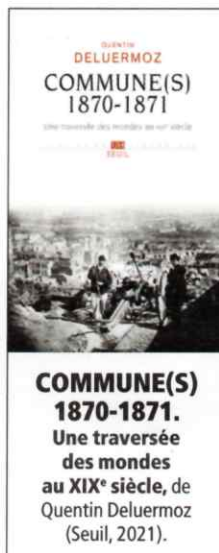
QUENTIN DELUERMOZ – Rappelons d'abord que ces mythes étaient, pour certains, des outils permettant de donner un sens à un événement qui a paru, très tôt, important mais difficile à analyser. Par la suite, cette mémoire a varié d'intensité. Elle était vive dans les années 1970, entre les interprétations communistes, libertaires ou républicaines. Au cours de la dé-

cadence 2000-2010, la Commune semblait un objet refroidi : on avait l'impression que sa charge transgressive avait disparu avec l'effondrement du communisme. Puis l'objet s'est réchauffé. Il a trouvé une place dans le grand récit républicain français, comme le montrent les écoles qui portent le nom de Louise Michel. Il a également refait surface dans des mouvements sociaux et politiques, en France (ainsi chez certains Gilets jaunes) comme à l'étranger (dans les « mouvements des places » espagnols et américains). La Commune renvoie alors moins à la lutte des classes ou à la révolte urbaine qu'à la demande de souveraineté po-

lulaire par le bas ou à la constitution de territoires alternatifs. Ce qui, au passage, explique son statut mémoriel : d'un côté, la

Commune reste peu connue, sauf chez certains groupes militants et syndicaux ; de l'autre, elle continue d'évoquer, plus largement, l'image positive d'une lutte des plus faibles pour la justice sociale et un « autre monde ».

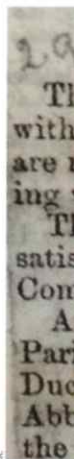
Cette résurgence actuelle renvoie peut-être aussi à une transformation de fond de notre rapport à la politique. On en voit la trace dans la méfiance croissante à l'égard des partis, des hommes politiques, de l'exercice du droit de vote et dans l'attrait, même provisoire, pour des relations plus



COMMUNE(S) 1870-1871. Une traversée des mondes au XIX^e siècle, de Quentin Deluermoz (Seuil, 2021).

horizo
à la Co
sens ic
Quelle
– pres
face a
de cet
nouve
L'appa
un « le
la Prus
de régi
particu
est à la
et répu
dentes
suit un
des éle
des m
blée na
chef de
de s'e
nation
heurte
insurre
La Com
de nou
19 avri
nemen
fonctio
fait, le
couran
nismes
naux (

Un



horizontales. La référence contemporaine à la Commune trouve sans doute aussi son sens ici.

Quelles furent les origines de ce refus – presque suicidaire – de la défaite face aux Prussiens et de l'émergence de cet exercice démocratique d'un nouveau genre ?

L'apparition de la Commune s'inscrit dans un « lent délitement » : une guerre contre la Prusse à l'été 1870, puis un changement de régime le 4 septembre 1870. Celui-ci est particulièrement sensible à Paris : la ville est à la fois la capitale et une ville ouvrière et républicaine, agitée les années précédentes par les mouvements sociaux. S'ensuit un siège de quatre mois, une défaite et des élections, en février 1871, qui amènent des monarchistes à la tête de l'Assemblée nationale. Finalement, le 18 mars, le chef de l'exécutif, Adolphe Thiers, tente de s'emparer des canons de la Garde nationale à Montmartre. Les troupes se heurtent alors à une opposition, puis à une insurrection populaire et à une révolution. La Commune de Paris, proclamée après de nouvelles élections, promet ainsi, le 19 avril, « la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, [du] militarisme, [du] fonctionnarisme, [de l']exploitation ». De fait, les élus représentent les différents courants des socialismes et républicanismes du siècle : blanquistes, internationaux (membres de l'Association interna-

tionale des travailleurs, fondée en 1864), jacobins, républicains radicaux... Les tensions sont nombreuses. Mais le référent minimal commun, à l'Hôtel de Ville comme chez les Parisiens insurgés, est ce

« Pour tous les Parisiens insurgés, l'objectif commun minimal est d'instaurer une "République démocratique et sociale" »

Quentin Deluermoz

qu'on appelle alors la « République démocratique et sociale ». Selon elle, il ne peut pas y avoir de changement politique (la République) sans changement dans les rapports économiques et sociaux, par le biais de « l'association ». C'est dans ce cadre que s'inscrit cet exercice démocratique particulier.

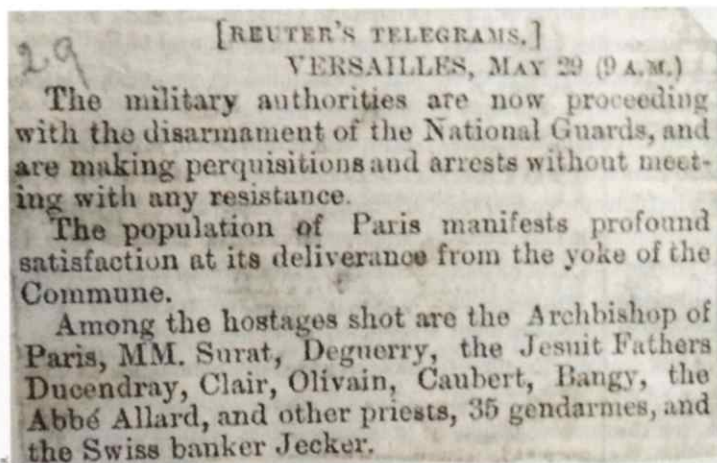
Dans ce mot « Commune », on retrouve le terme « commun » : ces communs

qui doivent échapper au marché financier – et qui sont aujourd'hui l'un des axes de la réflexion économique. Des Gilets jaunes se sont d'ailleurs rendus devant le mur des Fédérés... Suggérer une telle filiation est-il toujours pertinent ?

Elle l'est, en un sens, à partir du moment où les acteurs la font... La Commune est certes un mouvement multiforme, mais elle entend s'opposer aux « ennemis du peuple » – les profiteurs, les policiers, les propriétaires, les curés. Elle vise aussi la fin de la spéculation et de la misère. Enfin, on l'a dit, elle cherche à établir une République « concrète », dans laquelle tous les citoyens disposent immédiatement de leur part de pouvoir politique et où les élus sont révocables à tout instant. L'enjeu, rappelle l'historien Jacques Rougerie, est la volonté d'« être son propre maître », individuellement et collectivement – ce qui va rendre d'ailleurs difficile l'application d'une discipline militaire. Tous ces aspects résonnent aujourd'hui, dans un contexte de crise, avec le rejet des spéculations financières, la critique du système représentatif, le refus de séparer les sphères d'activités (économique et politique) – même s'ils sont compris, bien sûr, avec le regard et les attentes de notre époque.

Vous parlez d'un événement médiatique global, servi par les agences de presse. Où suit-on le plus assidûment, jour >>>

Un événement médiatique mondial



La Commune éclate au moment où se développent la presse de masse et les premières agences d'information transnationales : les « dépêches » de ces dernières, grâce à l'amélioration des moyens de communication, permettent au monde entier, du Mexique à l'Australie, de se tenir informé de la situation parisienne. La Commune devient alors un « événement médiatique global ». Ici, un télégramme de Reuters (agence fondée en 1851 à Londres), transmis par câble entre Calais et Douvres, annonce la reprise en main de Paris par les troupes de Thiers.

Traduction : « VERSAILLES 29 MAI, 9 heures. Les autorités militaires procèdent actuellement au désarmement de la Garde nationale et se livrent à des perquisitions et des arrestations sans rencontrer de résistance. Les Parisiens expriment leur profonde satisfaction d'avoir été délivrés du joug de la Commune [...] »

1^{er}-3 mars 1871 : les Prussiens sont entrés dans Paris

Les Prussiens n'ont pas laissé le choix au gouvernement de Thiers. Soit ils obtiennent le droit de défilé sur les Champs-Élysées et d'occuper momentanément une partie de la capitale, soit il faudra leur céder la citadelle de Belfort. Thiers choisit donc l'humiliation et, dans une proclamation datée du 27 février, appelle la population parisienne au calme et à la résignation. Il a toutefois obtenu que l'occupation soit réduite à 30 000 soldats et que ceux-ci ne dépassent pas la place de la Concorde. Le 1^{er} mars, à 10 heures du matin, les premiers cavaliers ennemis descendent la célèbre avenue mais ne trouvent autour d'eux, selon la presse, que le silence, les boutiques fermées et les statues de la Concorde voilées de noir. De ce jour de deuil témoignent quelques rares clichés, dont celui de ces Allemands, place de la Concorde, face au barrage fait de prolonges d'artillerie installé par la garde nationale. Ils quitteront finalement la ville le 3 mars à midi, sous les quolibets des gavroches. La population se rendra alors autour de l'arc de triomphe de l'Étoile pour y brûler de la paille afin de – symboliquement – purifier l'air et le sol foulé par la soldatesque germanique. Cette ultime humiliation creuse un peu plus le fossé entre Paris et Versailles. Le 2 mars, dans *Le Cri du peuple*, Jules Vallès accuse la bourgeoisie d'avoir « laissé violer Paris [...] par haine de la Révolution ». JEAN-YVES LE NAOUR



» après jour, cette révolte dont on sait pourtant qu'elle n'a guère de chance de faire tache d'huile ?

C'est un fait surprenant à rappeler : l'événement parisien suscite une extrême attention médiatique, dès le 18 mars 1871. La guerre franco-prussienne, la portée symbolique de Paris, capitale de la modernité et des révolutions, y est pour beaucoup. Tout comme l'affirmation de l'ère médiatique et l'amélioration des moyens de communication des années 1850. Cette couverture est remarquablement ample, de l'Australie au Brésil en passant par l'Inde. L'attention est évidemment particulièrement forte sur le sol européen. Elle l'est aussi sur le continent américain. « Aucun thème économique ou politique aux États-Unis [...], rappelle l'historien Samuel Bernstein, n'a reçu plus de gros titres dans la presse américaine des années 1870 que la Commune de Paris. » Même chose dans la presse mexicaine, toutes tendances confondues. Avec un effet de lecture étonnant, puisque des informations relativement fraîches transmises par télégraphe via les États-Unis se mêlent à de plus longues descriptions fournies par des correspondants

sur place, mais qui peuvent arriver avec quinze jours de retard !

On a tendance à penser ces événements limités à Paris. Pourtant, d'autres « Communes » ont surgi en France. Et avec un point commun : toutes échoueront. Pourquoi ?

Les premières « Communes » à se déclarer telles dès septembre 1870 se rencontrent loin de Paris, à Lyon, à Marseille... Puis ces mouvements reprennent de la vigueur après la proclamation de la Commune de Paris. Des villes comme Le Creusot, Narbonne (*lire p. 43*), Toulouse et même, pour l'espace colonial, Alger ont eu une Commune. À part Marseille, Lyon ou Alger, la plupart durent peu, quelques heures ou quelques jours.

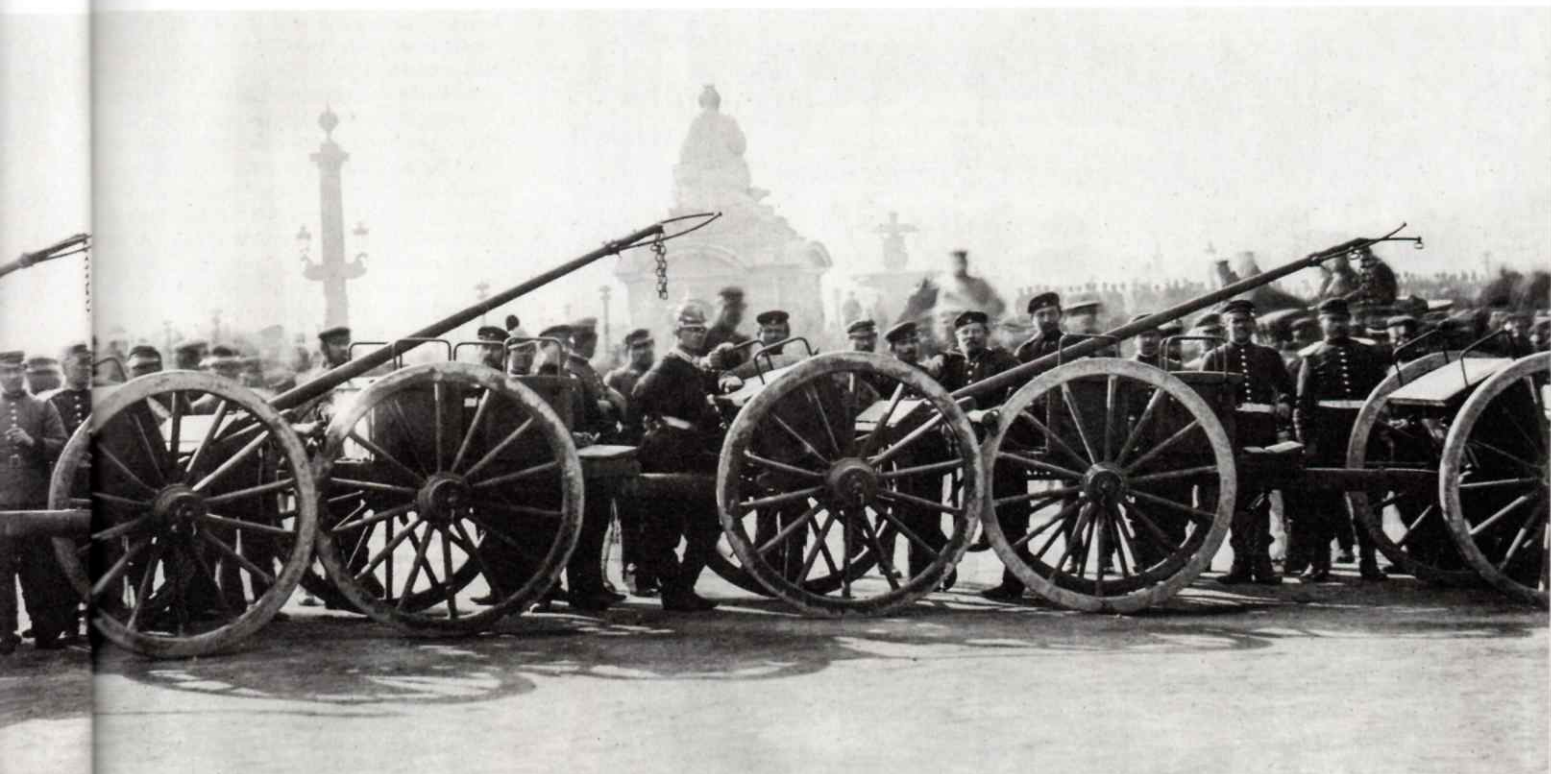
Toutes ces tentatives échouent en raison de la désorganisation d'après-guerre mais aussi parce qu'on trouve, parmi les acteurs, une hésitation sur le sens à donner au mot « Commune » – est-ce celui d'une autonomie urbaine ou un projet de transformation sociale ? Pour de nombreux républicains, il faut avant tout préserver la fragile République qui vient de se mettre en place. Enfin, l'armée réagit relativement vite, comme à Marseille, où les

troupes répriment violemment les insurgés au bout de quelques semaines.

Vous évoquez dans votre ouvrage un aspect peu connu de la Commune : celui du ralliement d'officiers combattants étrangers. Des Polonais, des Italiens, un Hongrois...

On observe en effet un mouvement de volontariat international. Il prend place dans la dynamique ouverte avec la guerre franco-prussienne et la proclamation de la République, le 4 septembre 1870. Des milliers de volontaires internationaux viennent combattre au nom de la « République universelle » : Italiens, Polonais, Belges, Américains, Uruguayens... Et certains se retrouvent ensuite dans la Commune de Paris.

C'est le cas de Lucien Combatz (1835-1878 ?), un Savoyard officier de l'armée de Piémont-Sardaigne, spécialiste des télégraphes. Il a participé aux guerres d'Italie à la fin des années 1850 puis a combattu avec les garibaldiens au Tyrol, en Crète et en Espagne... Présent à Paris pendant la guerre franco-prussienne, il est nommé directeur des télégraphes de la Commune le 19 mars. Il faut aussi citer le Hongrois membre de la Commune Léo Frankel



(1844-1896) ou encore le Polonais Jaroslaw Dombrowski (1836-1871), sans doute le plus connu de ces combattants étrangers. Ces hommes ne sont pas si nombreux rapportés à la masse des gardes nationaux. Mais ils ont une grande visibilité et donnent chair à la dimension internationale voulue par la Commune.

La III^e République naît sur les ruines de la Commune. Pourtant, des réformes décisives – la séparation de l'Église et de l'État ou l'école laïque – sont lancées durant ces 72 jours. Comment l'expliquer aujourd'hui, notamment aux scolaires ?

L'épisode de la Commune peut servir à apprendre aux lycéens la diversité des sens que peut prendre le terme de « République » au XIX^e siècle. Les projets de séparation de l'Église et de l'État, d'établissement d'une école laïque existent alors depuis longtemps et ont été ravivés dans les années 1860, avec l'affirmation de l'esprit de science et de l'anticléricalisme. L'un des risques des programmes scolaires actuels est de reproduire cette idée selon laquelle la III^e République arriverait toute faite, entraînant avec elle une « modernité » politique, culturelle, économique... La Commune permet de rappeler que ce

cheminement n'allait pas de soi, qu'il existait « des modernités », en France, hors d'Europe. Outre l'intérêt qu'elle suscite en classe, la Commune est un excellent antidote contre la téléologie – le fait de raconter l'histoire par la fin – et un moyen de se sensibiliser à la pluralité des temporalités.

Le Paris de 1871 n'a rien à voir avec celui de 2021 : il était populaire, industriel, ouvrier quand le Paris d'aujourd'hui est une métropole habitée par des cols blancs et débarrassée de ses ateliers et de ses usines. Comment commémorer un tel événement dans un simple décor ?

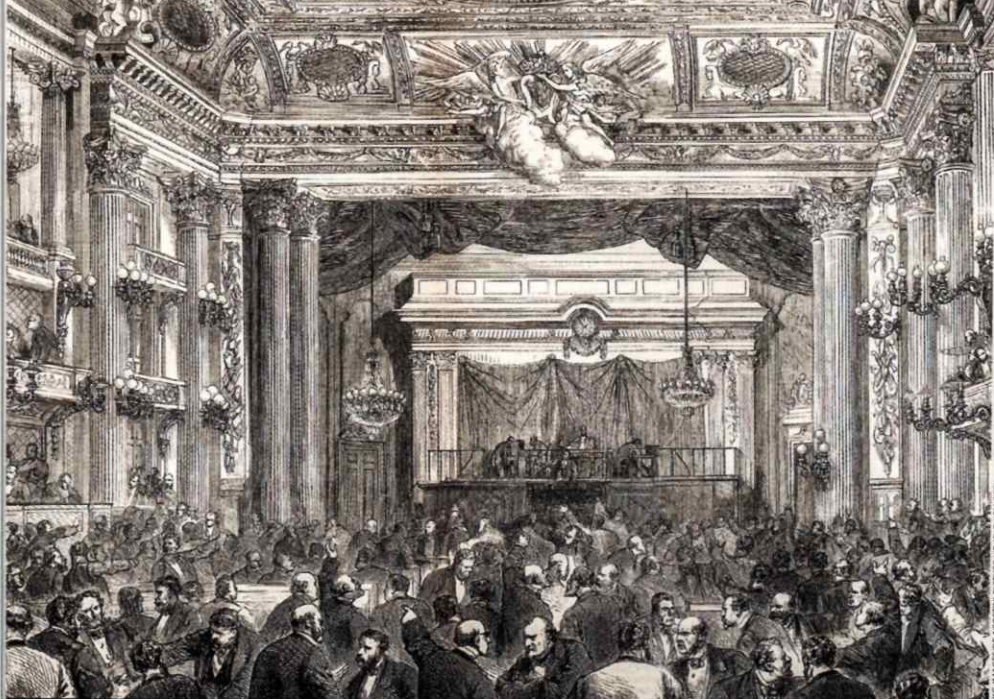
On peut justement se saisir de cette différence : la forte transformation qu'a connue Paris depuis l'après-guerre, en rappelant la densité, bien oubliée aujourd'hui, des interactions sociales du Paris des petits ateliers. On peut aussi prendre en compte la question des inégalités sociales ou de la démocratie, et s'interroger sur ces effets de structures qui les lient. Plus largement, la commémoration peut aussi devenir l'occasion de faire porter les connaissances nouvelles de l'événement devant le grand public, de se saisir de ce lien d'étrangeté et de proximité avec ce passé et de mener,

à partir de là, une réflexion critique sur notre présent.

Quels sont, justement, les enjeux historiographiques actuels qui font avancer la recherche sur la Commune ?

Malgré l'abondance des travaux, les possibilités ne manquent pas. La Commune a laissé de nombreuses archives que l'armée a conservées, après la « semaine sanglante », dans le cadre des procédures judiciaires (*lire p. 55*). La situation, à l'échelle des quartiers, reste à mieux étudier, y compris dans les quartiers moins « rouges », qui développent d'intéressantes stratégies d'accommodements.

Bien des acteurs demeurent encore dans l'ombre, comme les femmes – pas les plus célèbres, mais les citoyennes restées anonymes. Au-delà, la circulation des idées socialistes et républicaines (mutuellisme, fédéralisme, communisme...), à une échelle au moins atlantique, doit être mieux connue. Enfin, il faudra repenser les relations entre les moments révolutionnaires du XIX^e et du XX^e siècle, en France et au-delà. Les révolutions invitent à prendre en compte la discontinuité en histoire et, de ce côté-là, il reste encore beaucoup à faire... ♦



Ambigu Les parlementaires, conservateurs et provinciaux, envisagent un retour à l'ordre qui ne passe pas forcément par le maintien de la jeune République. • Vue d'une séance de l'Assemblée, le 25 mars 1871.

À VERSAILLES, UNE ASSEMBLÉE MONARCHISTE

Thiers entend reconstituer une armée et soumettre la capitale – tout en conservant un œil sur des députés soupçonnés de le trahir au profit d'un jeune prince... PAR OLIVIER PEYNOT

Le 18 mars 1871, Adolphe Thiers quitte Paris, escorté par un escadron de cavalerie. Malgré les protestations de plusieurs ministres, le chef du gouvernement a pris la résolution de faire replier les troupes régulières sur la rive gauche de la Seine puis sur Versailles. Les personnels de l'administration centrale suivent. Depuis quelques semaines, c'est un chassé-croisé de sentiments hostiles et incertains entre Thiers, l'Assemblée – à majorité monarchiste – et le Paris républicain.

Déjà, le 10 mars, la représentation nationale avait voté son propre transfert de Bordeaux à Versailles, lieu emblématique de l'absolutisme royal. Une provocation supplémentaire pour un Paris bouillonnant et, *de facto*, « décapitalisé ». Mais Thiers, qui a soutenu cette initiative, a ses raisons : il refuse de voir les délibérations se dérouler sous la pression populaire, comme en 1848, où l'Assemblée avait été envahie par l'émeute. Ainsi, Versailles a l'avantage de n'être ni trop éloigné – on avait aussi pensé à Fontainebleau – ni trop

ADOLPHE THIERS (1797-1877)

À 74 ans, Thiers est une personnalité incontournable de la vie politique française. Sa faculté à rebondir s'illustre par la dizaine de régimes qu'il a connus. « Je suis un vieux parapluie sur lequel il pleut depuis quarante ans », aimait-il à dire. Politiquement, c'est un libéral historique et pragmatique. Avec le temps, il s'est rallié à l'idée d'une république conservatrice. Au moment où il devient chef du pouvoir exécutif, en février 1871, il forme un gouvernement avec quatre rescapés du 4 septembre 1870 [proclamation de la République] et trois orléanistes. Mais la tâche qui lui incombe est immense : en plus d'endosser la lourde responsabilité de faire la paix avec l'Allemagne, il doit composer avec le puissant bloc monarchiste de l'Assemblée – qu'il sait néanmoins divisé – comme avec Paris, en ébullition après un siège terrible.

AGS, MANGES, AGOSTINI, PICTURE LIBRARY, DADO (2)

DOHERT/BRIEFMAN IMAGES



près de la Ville Lumière, dont le pouvoir se méfie. Mais lorsque, le 18 mars, Thiers abandonne Paris avec armes et bagages, le Comité central de la Garde nationale, à qui échoit l'autorité, ne contrôle guère que la moitié de la ville.

Réussir en 1871 ce qui a échoué en 1848

Si certains ministres le poussent à la résistance, Thiers n'en a cure. Impensable pour lui de laisser l'initiative politique à l'Assemblée pendant qu'il s'enli-

ERNEST PICARD (1821-1877)

Avocat de profession, Picard est animateur de la « gauche ouverte » parlementaire à la fin du Second Empire. Ce républicain modéré devient ministre des Finances dans le gouvernement de la Défense nationale, avant que Thiers ne lui confie le portefeuille de l'Intérieur en février 1871. Au moment de quitter Paris le 18 mars, Picard délègue par décret « l'administration provisoire de la ville de Paris à la réunion des maires ». Par la suite, il fera preuve d'une rare énergie pour réprimer les insurrections communalistes de province.

JULES FAVRE (1809-1880)

Avocat renommé issu de la bourgeoisie d'affaires, il se distingue à la tête de l'opposition libérale à Napoléon III. À la chute de l'Empire, c'est naturellement qu'il rejoint le gouvernement de la Défense nationale, comme ministre des Affaires étrangères. Toutefois, son éloquence légendaire montre ses limites lors du siège de Paris. Chargé de négocier la paix avec l'Allemagne, il multiplie les maladresses par des proclamations outrancières, que ne lui pardonnera pas une opinion enflammée par le patriotisme. Malgré une inaptitude patente dans ce domaine, Thiers le maintient aux Affaires étrangères en février 1871. Favre est le partisan d'une république rassurante et ferme sur le maintien de l'ordre social. Après le 18 mars, il repousse toute tentative de conciliation en déclarant : « Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris ! »

JULES DUFAYRE (1798-1881)

En 1871, Dufaure est un avocat qui a déjà derrière lui une longue carrière politique et parlementaire, notamment sous le règne de Louis-Philippe. Opposant discret au Second Empire, c'est un républicain modéré. Thiers, avec qui il est lié depuis la monarchie de Juillet, le nomme au ministère de la Justice en février 1871. En réplique au « décret des otages » de la Commune [lui-même une réponse aux exécutions sommaires de fédérés par les versaillais], le garde des Sceaux facilite la procédure des conseils de guerre et organise la répression judiciaire contre les insurgés parisiens. Par la suite, il s'opposera à toute mesure d'amnistie en faveur des communards.



Les figures « de l'ordre »

serait à contrer l'insurrection à Paris. Il craint presque autant les insurgés parisiens que les députés monarchistes, qui pourraient le remplacer par un prince d'Orléans.

Sachant le heurt désormais inévitable, son idée est donc de laisser le soulèvement populaire se développer afin de mieux l'écraser – après avoir reconstitué une armée puissante dont il serait à la tête. C'est d'ailleurs ce qu'il avait préconisé à Louis-Philippe en 1848. Le 20 mars, protégé par un maigre rideau de troupes, l'Assemblée tient sa pre-

mière séance à l'Opéra du château de Versailles. Les députés couchent dans la galerie des Glaces; l'antique résidence des rois accueille également les services des différents ministères. Chaque boudoir ou antichambre, jadis profané par les révolutionnaires et plus récemment par les Prussiens, est réquisitionné. Fort d'une légalité indiscutable et de l'échec des tentatives insurrectionnelles dans les grandes villes républicaines de province, le gouvernement de Versailles prend ses premières mesures mais reste prudent. Encore

fragilisé par l'échec du 18 mars, Thiers veille à réfréner toute velléité belliqueuse. Un retour offensif trop précipité sur Paris se révélerait dangereux. On prend alors soin d'isoler l'insurrection. La Direction générale des chemins de fer fait détourner sur Versailles chaque train venant de province. Les communications postales entre Paris et le reste du pays sont interrompues. Enfin, à force d'efforts et grâce au retour des prisonniers de guerre, Thiers entame la reconstitution d'une armée sûre et efficace. ♦